



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 07 novembre 2024

Publié le : 19/11/2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Abdel GHEZALI, 1<sup>er</sup> Adjoint

*Étaient présents :*

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 4), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER (à compter de la question n° 4), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n° 2), Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 19), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 2), Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

*Secrétaire :*

Mme Christine WERTHE

*Étaient absents :*

Mme Annaïck CHAUVET, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Christophe LIME, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, Mme Anne VIGNOT

*Procurations de vote :*

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. François BOUSSO à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Annaïck CHAUVET à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie LAMBERT à M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Christophe LIME à M. Gilles SPICHER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 7), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Françoise PRESSE à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. André TERZO à Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT à M. Abdel GHEZALI, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 1 incluse)

**OBJET :** 11 - Ecole primaire les Sapins - Augmentation de la capacité de la restauration scolaire - Etablissement du coût prévisionnel définitif des travaux

Délibération n° 007705

## Ecole primaire les Sapins - Augmentation de la capacité de la restauration scolaire - Etablissement du coût prévisionnel définitif des travaux

**Rapporteur** : M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 2	22/10/2024	Favorable unanime

### Résumé :

Réalisation d'une extension dédiée à la restauration scolaire et mise en conformité accessibilité et sécurité incendie de l'école Sapins.

### I. Contexte et objet de l'opération

Le restaurant scolaire Sapins présente une capacité d'accueil actuelle faible au regard de la forte demande sur ce secteur. L'intervention sur ce site scolaire s'inscrit dans le programme d'évolution structurelle de la capacité d'accueil de la restauration scolaire sur la ville de Besançon, qui vise globalement à étendre la capacité d'accueil des rationnaires, le taux d'encadrement et à affecter des locaux dédiés adaptés. Le scénario retenu pour cet établissement consiste à construire une extension de l'école pour accueillir le nouveau restaurant scolaire puis, en fin de chantier, démolir le restaurant actuel obsolète et non fonctionnel. Cette opération d'extension sera accompagnée d'une mise en conformité à la réglementation accessibilité de l'école (Agenda d'Accessibilité Programmée) avec création d'un ascenseur. Sont également prévus des travaux de mise en conformité incendie. Enfin, des travaux de désamiantage des matériaux et produits contenant de l'amiante seront réalisés en site inoccupé.

Au titre de la nouvelle restauration scolaire en liaison froide, il est prévu d'accueillir :

- 50 enfants de maternelle en service à table ;
- 100 enfants d'élémentaire en self pour 70 places assises (1,43 rationnaires / place assise) ;

soit **150 rationnaires**.

La maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée en interne par les services de la Ville de Besançon.

### II. Projet

Les études d'avant-projet définitif ont été validées le 7 février 2024 en comité de pilotage.

Les études se sont poursuivies jusqu'en septembre et les autorisations d'urbanisme et de travaux déposées et instruites.

La restauration scolaire viendra se positionner en extension de l'école Sapins et permettra, si cela devait s'avérer nécessaire, d'accueillir une surélévation pour créer des classes supplémentaires en fonction de la prospective scolaire.

Le coût prévisionnel définitif des travaux est de 1 530 308 € HT soit 1 836 370 € TTC.

### III. Budget d'opération

Le budget toutes dépenses confondues de cette opération est estimé à **1 617 036 € HT**, soit **1 940 443 € TTC** répartis comme suit :

	Montant TTC
<b>Travaux</b>	<b>1 836 370 €</b>
dont réalisation de l'extension à usage de restauration scolaire	920 000 €
dont mises en conformité accessibilité et sécurité incendie	579 320 €
dont travaux de désamiantage	337 050 €
<b>Honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage</b>	<b>104 073 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 940 443 €</b>

#### IV. Plan de financement prévisionnel

Des subventions sont sollicitées pour l'augmentation de la capacité d'accueil de la restauration scolaire ainsi que pour la mise en accessibilité de l'école. Le plan de financement prévisionnel actualisé s'établit ainsi :

- Etat (Dotation Politique Ville)	485 111 €
- Département du Doubs	242 555 €
- Ville de Besançon	889 370 €
- <b>TOTAL HT</b>	<b>1 617 036 €</b>
- TVA à la charge de la Ville	323 407 €
- <b>TOTAL TTC</b>	<b>1 940 443 €</b>

La Ville de Besançon prendra en charge les financements non acquis.

#### V. Calendrier prévisionnel

Les marchés de travaux sont prévus d'être notifiés en décembre 2024 pour un démarrage de travaux en janvier 2025. Les travaux de construction et de mise en conformité seront livrés en juin 2026. Le bâtiment abritant la restauration scolaire actuelle sera déconstruit en juillet – août 2026.

*Mmes Marie LAMBERT (1) et Carine MICHEL (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

#### **A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **approuve le montant du coût prévisionnel définitif des travaux ainsi que le coût d'opération,**
- **autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement énoncé dans le rapport et de tout autre partenaire susceptible de participer à l'opération, et à signer les éventuelles conventions à intervenir.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 3

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Christine WERTHE  
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT